


CAMPAGNE BOURSE DE LYCEE 2019/2020

PIECES NECESSAIRES EN FONCTION DE LA SITUATION FAMILIALE DU DEMANDEUR

Pièces à joindre en fonction la situation Situation familiale	Justificatifs des revenus et de la charge effective et permanente de l'élève au sens de la législation sur les prestations familiales		
Situation familiale 	Revenus de l'année 2017 du ménage actuel TS : récupération automatique des données fiscales	Attestation de paiement CAF ou MSA (- de 3 mois) sur laquelle figure le Nom, Prénom de l'enfant	Jugement complet et signé confiant la garde de l'enfant concerné par la demande
⇒ Père ou mère de l'enfant vivant avec l'autre parent de cet enfant	X		
⇒ Père ou mère de l'enfant vivant avec une personne sans lien de parenté avec cet enfant	X	X	
⇒ Père ou mère de l'enfant vivant seul(e) avec son (ses) enfant(s)	X	X	
⇒ Tuteur de l'élève ou tiers digne de confiance	X	X	X
PRISE EN COMPTE DES CHANGEMENTS DE SITUATION ENTRAINANT UNE DIMINUTION DES REVENUS en N-1 ou N			
JUSTIFICATIFS COMPLEMENTAIRES A JOINDRE EN FONCTION DE LA SITUATION			
⇒ changement de situation en 2018 SANS modification de la structure familiale (chômage ; congé parental ; maladie ; retraite invalidité...)	<input checked="" type="checkbox"/> Revenus de l'année 2018 du ménage <input checked="" type="checkbox"/> Justificatif du changement de situation		
⇒ changement de situation en 2018 ou 2019 AVEC modification de la structure familiale (décès du conjoint ; divorce ou séparation attestée ; changement officiel de résidence de l'enfant)	<input checked="" type="checkbox"/> Revenus de l'année 2018 du ménage ATTENTION : en cas d'avis d'impôt commun et pour nous permettre d'isoler les revenus du demandeur le justificatif du changement de situation familiale est nécessaire (acte de décès du conjoint ou tout justificatif attesté de séparation)		